

A.S.A DE SAINT JUST
Mairie
24320 St JUST

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 08 février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	5
Présents	4
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de SAINT JUST s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Jean-Claude JOUBERT

M. DURAND Christian est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_1

Objet : Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr DURAND Christian après s'être fait présenter :

- * le Budget Primitif,
- * le détail des mandats délivrés,
- * les bordereaux de titres de recette,
- * le Compte Administratif.

Considérant que Mr Jean Claude JOUBERT, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DURAND Christian





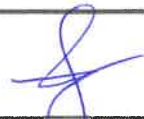
Le Président,
JOUBERT Jean-Claude

Président Autorisé
de SAINT JUST 24320

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ... 8 février 2022 ...

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR COMTE Jean-Marie Les Bressaudies 24320 ST-JUST	Vice Président		
MR DURAND CHRISTIAN BOURG 24320 SAINT JUST	Membre		
MR JOUBERT Jean-Claude La Bertaudie 24320 ST-JUST	Président		
MR PONCEAU Serge 1 rue Troubadour 24320 LA TOUR-BLANCHE	Membre		
MR PONCEAU Fabien 1 Rue Troubadour 24320 LA TOUR-BLANCHE	Secrétaire		

POUVOIR

Je soussigné COMTE Jean-Marie, Syndic de L'ASA de St Just, donne pouvoir à M. JOUBERT Jean-Claude de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Février 2022, à 14h00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à STJUST, le 08-02-2022
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir



A.S.A DE SAINT JUST
Mairie
24320 St JUST**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 08 février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	5
Présents	4
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de SAINT JUST s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Jean-Claude JOUBERT

M. DURAND Christian est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_2**Objet : Affectation du résultat de l'exercice**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de JOUBERT Jean Claude, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2021 et avoir constaté:

- le résultat de fonctionnement à affecter:

* résultat de l'exercice: 1 291.65 €

* résultat antérieur: 31 724.71 €

* TOTAL A AFFECTER : 33 016.36 €

- le besoin de financement de la section d'investissement:

* solde d'exécution cumulé : - 9 723.00 €

* solde des restes à réaliser : 0€

* Total du BESOIN DE FINANCEMENT: 9 723.00 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

* couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 9 723.00 €

* affectation complémentaire en "réserves" :€

* reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2022 : 23 293.36 €

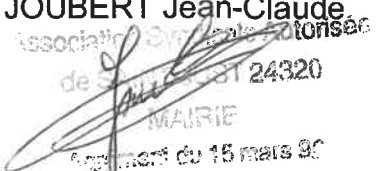
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DURAND Christian







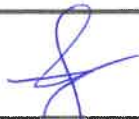
Le Président,
JOUBERT Jean-Claude



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ... 8 février 2022 ...

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR COMTE Jean-Marie Les Bressaudies 24320 ST-JUST	Vice Président		
MR DURAND CHRISTIAN BOURG 24320 SAINT JUST	Membre		
MR JOUBERT Jean-Claude La Bertaudie 24320 ST-JUST	Président		
MR PONCEAU Serge 1 rue Troubadour 24320 LA TOUR-BLANCHE	Membre		
MR PONCEAU Fabien 1 Rue Troubadour 24320 LA TOUR-BLANCHE	Secrétaire		

POUVOIR

Je soussigné COMTE Jean-Marie, Syndic de L'ASA de St Just, donne pouvoir à M. JOUBERT Jean-Claude de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Février 2022, à 14h00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à STJUST, le 08-02-2022
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir



A.S.A DE SAINT JUST
Mairie
24320 St JUST

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 08 février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	5
Présents	4
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de SAINT JUST s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Jean-Claude JOUBERT

M. DURAND Christian est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_3

Objet : Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Jean Claude JOUBERT Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention :0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2021 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DURAND Christian





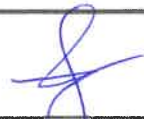
Le Président,
JOUBERT Jean-Claude

Association Syndicats Agréés
de SAINT-JUST 24320
MAIRIE
Approuvé le 15 mars 22

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ... 8 février 2022 ...

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR COMTE Jean-Marie Les Bressaudies 24320 ST-JUST	Vice Président		
MR DURAND CHRISTIAN BOURG 24320 SAINT JUST	Membre		
MR JOUBERT Jean-Claude La Bertaudie 24320 ST-JUST	Président		
MR PONCEAU Serge 1 rue Troubadour 24320 LA TOUR-BLANCHE	Membre		
MR PONCEAU Fabien 1 Rue Troubadour 24320 LA TOUR-BLANCHE	Secrétaire		

POUVOIR

Je soussigné COMTE Jean-Marie, Syndic de L'ASA de St Just, donne pouvoir à M. JOUBERT Jean-Claude de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Février 2022, à 14h00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à STJUST, le 08-02-2022
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir



A.S.A DE SAINT JUST
Mairie
24320 St JUST

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 08 février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	5
Présents	4
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de SAINT JUST s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Jean-Claude JOUBERT

M. DURAND Christian est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_4

Objet : Vote du Budget Primitif 2022

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Jean Claude JOUBERT, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2022,

Le président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.

Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes est justifié,

Le Syndicat après en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le budget primitif 2022

D'AUTORISER le président, en tant que de besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DURAND Christian





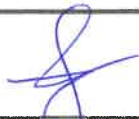
Le Président,
JOUBERT Jean-Claude

Association Syndicats rattachés
de SAINT JUST 24320
MAIRIE
le 15 mars 2022

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ... 8 février 2022 ...

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR COMTE Jean-Marie Les Bressaudies 24320 ST-JUST	Vice Président		
MR DURAND CHRISTIAN BOURG 24320 SAINT JUST	Membre		
MR JOUBERT Jean-Claude La Bertaudie 24320 ST-JUST	Président		
MR PONCEAU Serge 1 rue Troubadour 24320 LA TOUR-BLANCHE	Membre		
MR PONCEAU Fabien 1 Rue Troubadour 24320 LA TOUR-BLANCHE	Secrétaire		

POUVOIR

Je soussigné COMTE Jean-Marie, Syndic de L'ASA de St Just, donne pouvoir à M. JOUBERT Jean-Claude de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Février 2022, à 14h00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à STJUST, le 08-02-2022
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir



A.S.A DE SAINT JUST
Mairie
24320 St JUST

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 08 février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	5
Présents	4
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de SAINT JUST s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Jean-Claude JOUBERT

M. DURAND Christian est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_5

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Jean Claude JOUBERT Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2022.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA24

De DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA24 et au contrat de service 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DURAND Christian





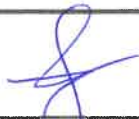
Le Président,
JOUBERT Jean-Claude

Association Départementale Autons
de St JUST 24320

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ... 8 février 2022 ...

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR COMTE Jean-Marie Les Bressaudies 24320 ST-JUST	Vice Président		
MR DURAND CHRISTIAN BOURG 24320 SAINT JUST	Membre		
MR JOUBERT Jean-Claude La Bertaudie 24320 ST-JUST	Président		
MR PONCEAU Serge 1 rue Troubadour 24320 LA TOUR-BLANCHE	Membre		
MR PONCEAU Fabien 1 Rue Troubadour 24320 LA TOUR-BLANCHE	Secrétaire		

POUVOIR

Je soussigné COMTE Jean-Marie, Syndic de L'ASA de St Just, donne pouvoir à M. JOUBERT Jean-Claude de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Février 2022, à 14h00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à STJUST, le 08-02-2022
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir



A.S.A DE SAINT JUST
Mairie
24320 St JUST

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 08 février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	5
Présents	4
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de SAINT JUST s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Jean-Claude JOUBERT

M. DURAND Christian est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_6

Objet : Approbation de la tarification 2022

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Jean Claude JOUBERT Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2021 avec l'analyse des coûts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2022 :

- charges fixes: 130,00 € HT / souscription appel en Avril
- consommation: 0,12 € HT / m³ appel en Novembre

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre 0], décide :

D'APPROUVER cette tarification pour l'année 2022

D'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DURAND Christian





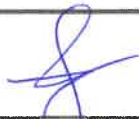
Le Président,
JOUBERT Jean-Claude

Secrétaire Général
de SAINT-JUST 24320
MAIRIE
le 15 mars 2022

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ... 8 février 2022 ...

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR COMTE Jean-Marie Les Bressaudies 24320 ST-JUST	Vice Président		
MR DURAND CHRISTIAN BOURG 24320 SAINT JUST	Membre		
MR JOUBERT Jean-Claude La Bertaudie 24320 ST-JUST	Président		
MR PONCEAU Serge 1 rue Troubadour 24320 LA TOUR-BLANCHE	Membre		
MR PONCEAU Fabien 1 Rue Troubadour 24320 LA TOUR-BLANCHE	Secrétaire		

POUVOIR

Je soussigné COMTE Jean-Marie, Syndic de L'ASA de St Just, donne pouvoir à M. JOUBERT Jean-Claude de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Février 2022, à 14h00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à STJUST, le 08-02-2022
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir



A.S.A DE SAINT JUST
Mairie
24320 St JUST

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 08 février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	5
Présents	4
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de SAINT JUST s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Jean-Claude JOUBERT

M. DURAND Christian est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_7

Objet : Approbation de la liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Jean Claude JOUBERT Président, se fait présenter la liste des souscriptions permettant d'établir le Rôle annuel, ainsi que les demandes de modifications reçues.

USAGERS		PROPRIETAIRES		Souscription 1
EARL	DE LA BERTAUDIE	COMTE	Jean-Marie	6
EARL	DE LA BERTAUDIE	EARL	DE LA BERTAUDIE	10
EARL	DE LA BERTAUDIE	DURAND	CHRISTIAN	4
EARL	DE LA BERTAUDIE	EARL	DE LA BERTAUDIE	8
EARL	PONCEAU	PONCEAU	Fabien	15
EARL	PONCEAU	COMTE	Jean-Marie	6
EARL	PONCEAU	PONCEAU	Serge	33

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide d'approuver la liste des souscriptions ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DURAND Christian



Le Président,
JOUBERT Jean-Claude





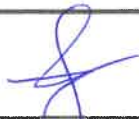
Association Générale Autorisée
de SAINT JUST 24320
MAIRIE

Le 15 mars 2022

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ... 8 février 2022 ...

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR COMTE Jean-Marie Les Bressaudies 24320 ST-JUST	Vice Président		
MR DURAND CHRISTIAN BOURG 24320 SAINT JUST	Membre		
MR JOUBERT Jean-Claude La Bertaudie 24320 ST-JUST	Président		
MR PONCEAU Serge 1 rue Troubadour 24320 LA TOUR-BLANCHE	Membre		
MR PONCEAU Fabien 1 Rue Troubadour 24320 LA TOUR-BLANCHE	Secrétaire		

POUVOIR

Je soussigné COMTE Jean-Marie, Syndic de L'ASA de St Just, donne pouvoir à M. JOUBERT Jean-Claude de me représenter à la réunion de Syndicat le Mardi 08 Février 2022, à 14h00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à STJUST, le 08-02-2022
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

